

Magasin

CAHORS-HYP-46

ROUTE DE TOULOUSE

46000 CAHORS

Exemplaire client

Nom PINEAU-VAREME

Prénom SANDRINE

Adresse 24 RUE GUSTAVE LARROUMET

CP - Ville 46000 CAHORS

Location N° 202505-00078-HFX903

Base forfait : location d'un véhicule C1 (FY-048-ZS)

14 +15 Jours 0 km

Départ le 26/08/2025 à 08:56 - Retour prévu le 24/09/2025 à 18:45

Designation	% TVA	Quantite	Prix Unitaire HT	Prix Unitaire TTC	Total HT	Total TTC
Forfait	20,00%	1,00	120,83€	145,00€	120,83€	145,00€
Remise	20,00%	1,00	-50,00€	-60,00€	-50,00€	-60,00€

Mode de règlement: CB

Caution versée (CB)

Date limite de règlement: 26/08/2025

TOTAL HT	70,83€
TVA 20,00%	14,17€
TOTAL TTC	85,00€

Conditions de règlement :

La présente facture est, hors dérogation, payable à l'échéance indiquée.

Aucun escompte ne sera pratiqué pour le paiement comptant ou anticipé.

Pour les clients professionnels, il est précisé que tout retard de paiement total ou partiel à l'échéance indiquée sur la facture entraîne l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur lors de l'échéance de même que le paiement d'une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros.

Bienvenue chez

Carrefour

*** CAHORS ***

TEL 05.65.36.32.79

du lundi au samedi de 8h30 à 20h00

**** DUPLICATA ****

DESIGNATION	P.U x QTE	MONTANT
7 LOUREE 30 JOURS		85,00
Total Non Aliment.		85,00
=====		
1 ARTICLE TOTAL A PAYER		85,00
=====		
€ Cartes Bancaires		85,00
=====		
TVA 7:20,00% €	70,83	14,17
=====	TOTAL TVA	14,17
		€



9999034815300132509C91206

Tous les produits, non alimentaires
bénéficient auprès du vendeur
d'une garantie légale de conformité
d'une durée minimale de deux ans à
compter de leur remise au consommateur



Souhaitez-vous une facture ?

Rendez-vous sur

<https://www.carrefour.fr/facture>

09.09.2025 12:06 0348153 0013 652



CONTRAT DE LOCATION DE VEHICULE N° 202505-00078-HFX903

Les présentes Conditions Particulières de Location de Véhicule annulent et remplacent celles précédemment validées.

ENTRE: "Le LOUEUR" représenté par:

Magasin CAHORS-HYP-46
Situé à ROUTE DE TOULOUSE
46000 CAHORS

Tél +33565363279

Fax

Ligne directe

ET: "Le LOCATAIRE"**1er CONDUCTEUR**

Nom PINEAU-VAREME SANDRINE
Adresse 24 RUE GUSTAVE LARROUMET
CP - Ville 46000 CAHORS
Téléphone +33683803261 Né(e) le 14/01/1971
N° permis 910195320833 Délivre le 08/04/1991
Délivré par PREFECTURE

3ème CONDUCTEUR

Nom ALVES EMILIE
Adresse
CP - Ville
Téléphone Né(e) le 25/12/1982
N° permis 400002 Délivre le 27/05/2002
Délivré par PREFECTURE

2ème CONDUCTEUR

Nom DUTHOIT NATHALIE
Adresse
CP - Ville
Téléphone Né(e) le 19/08/1964
N° permis 820891200528 Délivre le 25/08/1982
Délivré par PREFECTURE

4ème CONDUCTEUR

Nom
Adresse
CP - Ville
Téléphone Né(e) le / /
N° permis Délivre le / /
Délivré par

FORFAIT LOCATION

Départ le mardi 26 août 2025 à 08:56
Retour au plus tard le mercredi 24 septembre 2025 à 18:45
Durée 29 jours TTC durée sup 80,00€
Km inclus 0 km TTC Km sup 0,21€
Véhicule loué C1
Accessoires :

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Forfait	120,83€	24,17€	145,00€
Accessoires	0,00€	0,00€	0,00€
Remise			-60,00€
	Montant HT	Montant TCA	Montant TCA inclus
RFP	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL TTC			85,00€

Le LOUEUR loue au LOCATAIRE, moyennant le versement d'un montant de **85,00 euros**, le type de véhicule identifié ci-dessus.

Le Véhicule est mis à la disposition du LOCATAIRE pour une durée de **29 jour** avec un forfait dekm aller/retour. Le LOCATAIRE s'engage à restituer le Véhicule au LOUEUR au plus tard le **24/09/2025 à 18:45**. En cas de dépassement de durée, il sera facturé au LOCATAIRE une somme de **80,00 euros** à titre de pénalités de retard pour chaque **journée** supplémentaire de location commencée, somme minorée de 50% pour un retard de moins d'une heure. En cas de dépassement du forfait de **0 km** aller/retour, il sera facturé au LOCATAIRE une somme de **0,21 euros** par kilomètre supplémentaire effectué. Le Véhicule ne peut être restitué que pendant les heures et jours d'ouverture du magasin. Le LOCATAIRE s'engage à remettre à titre de Dépôt de Garantie au LOUEUR la somme de **1 500,00 euros** sous forme d'un pré-paiement par carte bancaire ou d'un chèque pour les sites non équipés d'un terminal de paiement (la carte bancaire ou le chèque doivent obligatoirement être au nom et prénom du LOCATAIRE). Le dépôt de garantie sera rendu au LOCATAIRE sous réserve de la parfaite exécution des obligations mises à sa charge, dès la restitution du Véhicule, sauf en cas de dommages subis par le Véhicule ou le Matériel loué conformément aux Conditions Générales de location.

Le LOCATAIRE s'engage à remettre également à titre de "Dépôt de garantie" au loueur la somme de **200€**, sous forme d'un pré-paiement par carte bancaire ou d'un chèque pour les sites non équipés d'un terminal de paiement. Cette somme pourra être conservée 30 jours et sera restituée au locataire dans le cas où aucune amende "Forfait Post Stationnement" n'ait été reçue par le magasin suite au retour du véhicule.

La durée de la retenue de l'empreinte bancaire pourra être portée à 90 jours, cependant le client pourra s'opposer à cette prolongation de durée si cette dernière concerne une carte VISA (délai de rétention initialement prévu à 31 jours) ou une carte MASTERCARD (délai de rétention initialement prévu à 30 jours).

Par la signature des présentes Conditions Particulières, le LOCATAIRE : PINEAU-VAREME SANDRINE

- 1) déclare avoir lu et accepté l'ensemble des termes et Conditions de Location du LOUEUR stipulé aux présentes Conditions Particulières ainsi qu'aux Conditions Générales figurant au verso et notamment les clauses d'exclusion absolue de la couverture assurance
- 2) reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'assurances auto du LOUEUR figurant à l'article 8 des Conditions Générales et déclare connaître le montant de la Franchise dommages, à savoir **1 500,00 euros** en cas de sinistre du véhicule (doublée en cas de vol du Véhicule loué)
- 3) reconnaît sa responsabilité pour toutes infractions à la réglementation de la circulation liée à l'usage du Véhicule
- 4) garantit que les informations ci-dessus mentionnées sont exactes
- 5) autorise le LOUEUR, le cas échéant, à recouvrer tout ou partie du montant du Dépôt de Garantie remis par le LOCATAIRE
- 6) certifie être détenteur d'un permis de conduire valide sur le territoire Français
- 7) conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, toute personne souscrivant le présent Contrat de Location de Véhicule bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression portant sur les données personnelles collectées par la société exploitant le magasin. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en contactant la société exploitant le magasin dont l'adresse figure en entête du présent Contrat de Location.

RMS 46

Capital de 8 000 €

Le LOUEUR : CAHORS-HYP-46

Magasin : 46000 CAHORS

Tél : 05 65 36 32 13

Fax : 05 65 36 32 13

APE : 4711F

Signature

Fait le 26/08/2025

Le LOCATAIRE : PINEAU-VAREME SANDRINE

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Je souhaite, accessoirement à la location d'un véhicule, souscrire au contrat « Rachat de Franchise Partiel » assuré par **AREAS DOMMAGES** proposé par le LOUEUR sous enseigne CARREFOUR, agissant en qualité de Distributeur du produit d'assurance, en partenariat avec **CARREFOUR HYPERMARCHES** (2), par l'intermédiaire de la société **ICS ASSURANCES** (3), moyennant le paiement d'une prime d'un montant de 287,10€ TTC (taxes d'assurance incluses).

- Je déclare avoir reçu et pris connaissance, préalablement à la souscription, de la Notice d'Information jointe au présent Contrat de location, en acceptant les conditions sans réserve et en conservant un exemplaire;
- J'ai bien noté que la date de prise d'effet de la garantie est identique à la date de départ du véhicule

Fait à CAHORS, le 26/08/2025



Je ne souhaite pas souscrire le contrat « Rachat de Franchise partiel » Assuré par Areas Dommages

Le LOCATAIRE : PINEAU-VAREME SANDRINE

(1) **AREAS DOMMAGES**, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes immatriculée en France, 47-49 rue de Miromesnil 75380 Paris Cedex 08 - N° SIREN 775 670 466, Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

(2) **CARREFOUR HYPERMARCHÉS**, SAS au capital de 6.589.200 €, dont le siège social est à ZAE St Guénault -1 rue Jean Mermoz - 91002 Evry Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 451 321 335,

(3) **I.C.S ASSURANCES**, SAS de courtage en assurances au capital de 282.017 €, dont le siège social est 60 Rue de Londres - 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro 513 813 477, immatriculée au registre des intermédiaires en assurances sous le N°ORIAS 09 051 458, soumis au contrôle de l'ACPR sis 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09,

L'intermédiaire d'assurance et le loueur bénéficient d'une commission versée par l'assureur, incluse dans le tarif mentionné aux « tarifs et prestations » ils peuvent également bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires. Réclamation : les réclamations concernant l'assurance optionnelle « Rachat de Franchise Partiel » peuvent être adressées à ICS ASSURANCES / Service Réclamation, 60 Rue de Londres - 75008 PARIS ou par email à l'adresse : reclamation@ics-assurances.fr ou auprès du service du médiateur - Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou sur le site <https://formulaire.mediation-assurance.org/>